



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lunel, le 29 octobre 2021, 7h30

Signature d'un protocole pour l'acquisition de la société Corelec, l'un des leaders français des solutions de traitement de l'eau de piscines par électrolyse de sel

Objectif : créer le 1^{er} acteur français
pour le traitement de l'eau de piscines sans chimie

BIO-UV Group (Euronext Growth® - FR001334549 - ALTUV), spécialiste des systèmes de traitement et de désinfection de l'eau, annonce ce jour la signature d'un protocole d'acquisition de 100% du capital de la société Corelec, l'un des leaders français des solutions de traitement de l'eau de piscine par électrolyse de sel. L'acquisition sera finalisée et effective au plus tard le 9 novembre 2021.

A travers cette opération, **BIO-UV Group renforce significativement l'activité de sa division Terrestre** en prenant une position clé sur le marché de la piscine privée en France et, très rapidement, à l'export sur les zones stratégiques, avec :

- l'acquisition d'**une nouvelle technologie (électrolyse de sel)** pour le traitement de l'eau sans chimie, complémentaire des technologies de BIO-UV Group,
- l'apport d'une **société parmi les leaders sur son segment de marché**, reconnue pour son expertise et ses produits,
- **10 M€ de chiffre d'affaires sur neuf mois** (à fin septembre 2021), **en croissance de +93%** par rapport à la même période en 2020, et une rentabilité très significative avec une **marge d'EBITDA supérieure à 30%**.

Corelec, des solutions à base d'électrolyse de sel pour traiter l'eau des piscines

Corelec est l'un des principaux constructeurs français de solutions électroniques de traitement des eaux de piscines, avec une gamme complète **d'électrolyseurs de sel** et de systèmes de **régulation de pH** sous la **marque Akeron**.

Basée en périphérie de Toulouse (Haute-Garonne), Corelec compte 25 collaborateurs et dispose d'un bureau d'étude et d'une unité d'assemblage.

Corelec distribue ses solutions sur l'ensemble du territoire français et réalise environ 10% de son chiffre d'affaires à l'export.

Point sur les perspectives annuelles : l'objectif 2021 de chiffre d'affaires de la division Maritime (BIO-SEA) ne sera pas atteint - Confirmation de l'objectif d'accroissement de la rentabilité de l'ensemble du groupe sur l'exercice

Le 4^{ème} trimestre 2021 de BIO-UV Group est marqué par un moindre accroissement de l'activité de la division Maritime.

En effet, faisant face à des niveaux d'activité records, le secteur du fret maritime est actuellement sous tension. Pour répondre à l'explosion de la demande, de nombreux armateurs privilégient l'optimisation des taux d'utilisation de leur flotte et reportent la mise aux normes et l'équipement de leurs navires en systèmes de traitement des eaux de ballast. En outre, des exemptions ont été accordées par rapport à la date réglementaire d'équipement de certains navires, reportant sur les années 2022, 2023 et 2024 une partie des prévisions d'équipement prévues en 2021.

Dans ce contexte, **l'objectif de croissance organique à deux chiffres** de l'activité de BIO-UV Group sur l'exercice 2021 ne sera pas atteint. En revanche, **l'activité de la division Terrestre continue de s'inscrire en croissance organique significative au 2nd semestre** et va s'accélérer avec la contribution de Corelec.

BIO-UV Group confirme l'objectif d'accroissement de sa rentabilité en 2021 (hors impact relatif de Corelec), déjà matérialisé au 1^{er} semestre 2021 (marge d'EBITDA semestriel de 12,6% contre 9,1% un an plus tôt).

Benoît Gillmann, Président - Directeur général de BIO-UV Group, déclare :

« Nous sommes particulièrement heureux de réaliser l'acquisition de la société Corelec qui remplit tous les critères que nous nous étions fixés dans le cadre de notre stratégie de croissance externe :

- une technologie propre dans l'univers de la désinfection sans chimie ;*
- une gamme de produits et des réseaux commerciaux complémentaires ;*
- de solides performances financières, avec un chiffre d'affaires en forte croissance et une rentabilité élevée, fortement relative pour BIO-UV Group.*

Nous sommes très confiants sur le succès de ce projet de rapprochement tant nos technologies, nos canaux de distribution et nos positionnements sont parfaitement complémentaires, face à un marché de la piscine privée immense et en forte croissance. »

Loïc Le Ravallec, actionnaire majoritaire et dirigeant de Corelec, déclare :

« Rejoindre BIO-UV Group est une magnifique opportunité pour Corelec, pour continuer à grandir, renforcer nos solutions et toujours mieux servir nos clients. J'aurai plaisir à intégrer le Conseil d'administration de BIO-UV Group et à assurer la direction et l'intégration de Corelec au sein du Groupe. »

À propos de BIO-UV Group

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau et des surfaces par ultraviolets et depuis septembre 2019, Ozone et AOP.

Coté sur le marché Euronext® Growth à Paris (FR0013345493 - ALTUV), BIO-UV Group est labellisé Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

Contacts :

BIO-UV Group
+33 (0)4 99 13 39 11
invest@bio-uv.com

Relations investisseurs
Mathieu Omnes – ACTUS
+33 (0)1 53 67 36 92
momnes@actus.fr

Relations presse
Serena Boni – ACTUS
+33 (0)4 4 72 18 04 92
sboni@actus.fr